



Violation vie privée mineurs

Par **Emma Battini**, le **24/10/2017** à **22:24**

[fluo]Bonsoir,

Qu'en est-il de la violation de la vie privée de parents sur [fluo]**mineurs de 16 ans?**[/fluo]
Si un parent fouille sac, chambre, et se crée un faux compte sur réseaux sociaux pour rentrer dans la vie privée de son enfant, est-ce autorisé? Les parents ont-ils autant de droits sur leurs enfants?

Qu'en est-il de la liberté de posséder son corps, sa santé?

Merci beaucoup pour votre aide,

Bonne soirée![/fluo]

Par **Visiteur**, le **25/10/2017** à **00:24**

Bonsoir,

Vous y allez un peu fort en terme de langage...

Votre mère a été maladroite, mais pensez qu'elle vous a conçue et élevée. Elle est soucieuse sans doute.

Est-ce une violation de vie privée que de s'inquiéter des fréquentations ou de la santé de son enfant ?

Vous connaissez sans doute toutes les peurs actuelles liées à la délinquance, les drogues, l'alcool, le sectarisme idéologique....

Vous comprendrez mieux tout cela un jour..., on passe tous par les révoltes d'ado...et plus tard on s'inquiète à notre tour pour quelqu'un...

En attendant, maintenez le meilleur dialogue possible, sans cri ni animosité, prouvez lui qu'elle ne doit pas s'inquiéter et que vous êtes responsable.

Vous pouvez lire ceci...

<http://www.dossierfamilial.com/famille/couple/autorite-droits-et-devoirs-des-parents-56883>

Un film à voir (si possible en entier)... "Bienvenue parmi nous"

Par **Tisuisse**, le **25/10/2017** à **07:53**

Bonjour Emma Battini,

Si votre mère pénètre dans votre chambre, elle ne commet pas un délit de violation de vie privée puisqu'elle est aussi chez elle et il est normal qu'une maman ou un papa vienne dans votre chambre, même en votre absence. Lorsque vous serez majeure, donc dans moins de 2 ans, vous pourrez alors prendre votre propre appartement et vous constaterez que, chez papa et maman, tout était bien moins cher.

Par **janus2fr**, le **25/10/2017 à 08:06**

Bonjour,

[citation]Votre mère a été maladroite, mais pensez qu'elle vous a conçue et élevée. Elle est soucieuse sans doute. [/citation]

J'ai loupé quelque chose ou vous êtes devin ?

Emma Battini parle des parents en général et d'un cas très théorique...

Par **Visiteur**, le **25/10/2017 à 08:21**

Bonjour,

étant mineure, votre vie privée commence ou s'arrête là ou vos parents le décident.

Par **janus2fr**, le **25/10/2017 à 08:23**

Devin aussi grenouille ?

Où est-il indiqué que Emma Battini est mineure ?

Une question d'ordre général est posée, il serait souhaitable que les réponses soient en concordance...

Par **Tisuisse**, le **25/10/2017 à 09:25**

Rien n'interdit de transposer les réponses à la généralité et d'en tirer les conclusions qu'on veut.